

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 20 juin 2018

Un plan d'action ambitieux pour lutter contre le diabète à La Réunion

Avec près de 70 000 patients diabétiques traités et près de 4 500 nouveaux cas chaque année, le diabète est une priorité majeure de santé à La Réunion. Martine LADOUCKETTE, Directrice Générale de l'ARS Océan Indien, a présenté un plan d'action 2019-2020, mis en place en lien avec l'ensemble des acteurs concernés.

— **Le diabète, une problématique majeure de santé**

Le diabète est une pathologie chronique, avec laquelle le patient devra vivre toute sa vie, puisqu'à ce jour, les traitements ne guérissent pas la maladie mais ont vocation à limiter ou éviter les complications.

Le diabète est un facteur de risque majeur des maladies cardio-neuro-vasculaires, première cause de cécité avant 65 ans, première cause d'amputations non traumatiques et l'une des principales causes d'insuffisance rénale. Il est souvent associé à d'autres facteurs de risques tels que l'obésité et l'hypertension artérielle.

La France compte plus de 3,3 millions de patients atteints de diabète type 2 sous traitement médicamenteux. Le taux de prévalence pour la France entière est de 4.8%, contre près de **7.5% à la Réunion** (10% si on l'ajuste sur l'âge). Les chiffres clefs du diabète à La Réunion sont accessibles, via l'Observatoire Régional de la Santé (ORSOI), qui a produit des données très complètes en octobre 2018 : **70 000 patients diabétiques traités et 4500 nouveaux cas chaque année.**

— **Le diabète, une priorité régionale de santé**

Martine LADOUCKETTE, Directrice Générale de l'ARS, a tenu une conférence de presse le 14 juin 2019 pour présenter les priorités d'actions 2019-2020. 4 objectifs structurants ont été détaillés :

- **le développement de la prévention et de la promotion de la santé**
- **l'amélioration des parcours de santé des patients**
- **le maintien à domicile des personnes âgées et l'inclusion des personnes en situation de handicap ou en difficulté.**
- **l'accès aux soins pour les populations les plus éloignées ou vulnérables**

Le diabète a fait l'objet d'un engagement spécifique : il est la 1^{ère} priorité en matière de prévention, primaire comme secondaire.

— **Une mobilisation engagée lors de la conférence de consensus**

Dès 2016, l'ARS Océan Indien a mobilisé les principales institutions réunionnaises concernées (CGSS, Conseil Régional, Conseil Départemental, associations des maires, DDJSCS, DAAF, Mutualité de La Réunion), dans le cadre d'une « conférence de consensus », associant les acteurs de la prévention et du soin, et les collectifs de patients. Cette démarche régionale a permis de partager les données et connaissances sur le diabète à La Réunion, et de définir des référentiels d'action pour mieux prévenir, mieux dépister et mieux soigner et accompagner les personnes atteintes.

Elle a abouti à mi- année 2017 à la publication de 5 référentiels, et à l'engagement d'actions concrètes et innovantes :

- **un suivi et un partage régulier des indicateurs et des données épidémiologiques** avec les professionnels et les représentants des patients,

- **l'inscription de La Réunion dans un enquête nationale sur le parcours de soins des patients diabétiques**, qui interviendra au 2ème semestre 2019, et permettra de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les patients dans le suivi de leur maladie, et de mobiliser en retour les professionnels de santé sur la qualité des prises en charge ;
- **des actions de prévention, concentrées sur des quartiers, et associant la population et l'ensemble des acteurs de la santé** : trois quartiers ont été retenus pour une mise en œuvre depuis 2018, dont le quartier des Camélias (Saint Denis) avec un projet porté par la Mutualité de La Réunion ;
- **l'inscription de La Réunion, avec deux autres départements métropolitains, dans une expérimentation nationale, « Dites Non au diabète ! »** conduite par l'Assurance maladie et le ministère de la santé, proposant à tous patients pré-diabétiques ou à risque de diabète, un accompagnement intensif et individualisé visant à modifier ses habitudes alimentaires, et à encourager l'activité physique ;
- **l'élaboration en 2018, avec les professionnels de santé, d'une plateforme et d'un programme régional d'éducation thérapeutique du patient**, pour pouvoir proposer, en proximité, un accompagnement à tout patient nouvellement diagnostiqué ; cette action sera concrétisée en 2019 ;
- en appui de la DJSCS, **la labellisation d'activités sportives adaptées** pour les personnes à risque ou diabétiques, afin de favoriser l'activité physique.

— **Un plan d'action 2019-2020**

Dès septembre 2019, l'ARS réunira l'ensemble des institutions partenaires et des acteurs de la lutte contre le diabète pour faire un bilan, deux ans et demi après, de cette conférence de consensus, des réussites et des difficultés rencontrées. Il s'agit pour chacun, institutions, collectivités, professionnels de santé et associations, de se positionner pour développer les actions porteuses, et gagner en efficacité.

D'ores et déjà, **le plan d'actions de l'ARS pour 2019-2020** prévoit une amplification des actions de prévention dès septembre 2019 :

- les **programmes de mobilisation communautaire** seront étendus à d'autres quartiers ;
- chaque **Contrat Local de Santé**, signé entre l'ARS et les communes volontaires, devra comporter un volet relatif à la prévention nutritionnelle et donc à la prévention du diabète ;
- chaque patient nouvellement diagnostiqué devra pouvoir bénéficier d'un **programme d'éducation thérapeutique**.

Le dépistage doit être plus fortement développé afin que chacun puisse aisément connaître sa situation vis-à-vis du diabète, adapter ses comportements alimentaires et son activité physique, et bénéficier d'une prévention et d'un suivi adaptés :

- **chez le médecin traitant, les médecins de ville**, notamment, sont appelés à se mobiliser dans le cadre des nouvelles organisations territoriales en communauté territoriale de professionnels de santé, agissant sur des projets partagés de santé publique ;
- **lors du suivi des grossesses**, pour dépister les femmes avec diabète gestationnel et leur proposer une prévention adaptée y compris après la naissance de leur enfant ;
- **à destination des publics précaires, éloignés des soins**, en allant vers eux et en leur proposant des dépistages à l'occasion d'actions collectives de prévention et d'inscription dans un parcours de soins.

L'ARS et l'Assurance maladie ont candidaté auprès de la Haute Autorité de Santé et du Haut Conseil de l'Assurance Maladie pour que La Réunion puisse être pilote dans la mise en place de parcours de soins co-construits avec les professionnels de santé.

L'ARS mobilisera, à l'appui ces différentes actions, une part plus conséquente de ses crédits d'intervention. Au-delà, la priorité Diabète nécessitera sans doute l'engagement de tous : professionnels de santé de proximité (médecins, infirmiers, pharmaciens), établissements de santé, associations de prévention, élus locaux, et collectifs de patients, pour faire émerger sur le département une culture de santé communautaire à la hauteur de l'enjeu.

Contact Presse :

Huguette YONG-FONG

Tél : 02 62 93 94 93 - Port : 06 92 65 48 66

Courriel : huguette.yong-fong@ars.sante.fr

L'ARS Océan Indien agit pour la santé
à La Réunion et à Mayotte

